

## Conseiller/-ère ensemblier/-ère



### Nature des tâches

Les conseillers et les conseillères ensembliers essaient de transposer au mieux dans la réalité les souhaits de leurs clients en ce qui concerne l'aménagement de leur habitat. Lorsque ces souhaits sont difficilement réalisables, ils leur soumettent une alternative. Il est parfois nécessaire de faire des croquis de leurs propositions d'aménagement ou de se rendre chez le client pour cette phase de conseil. Les conseillers et les conseillères ensembliers sont donc des spécialistes de toutes les questions d'aménagement, mais aussi plus concrètement des meubles, des tapis, du linge de maison et des autres matériaux tels le bois, le cuir, les matières synthétiques, les pierres naturelles. Mais ils ne se contentent pas de conseiller et de vendre, ils planifient aussi les achats, vérifient la commande, répondent aux appels d'offre et font graver des meubles.

### Conditions d'admission

- a) Apprentissage commercial achevé ou apprentissage professionnel dans un secteur apparenté ou
- b) 2-3 années d'expérience professionnelle dans la vente de meubles, le conseil en aménagement intérieur.

Bon sens de l'esthétique et bonne capacité de représentation ; manières irréprochables et bonne perception des souhaits des clients ; goût pour un habitat élégant, intérêt pour les différents styles, sens de la négociation, écriture lisible.

### Formation

- a) 4 cours de 2 semaines pendant une année (en cours d'emploi).

## Perspectives

Cours : hautes écoles supérieures d'arts visuels ; conseiller/-ère en aménagement intérieur EP, architecte d'intérieur ESAA ; chef/-fe de service, chef/-fe d'entreprise, fondé de pouvoir, entrepreneur/-euse.